

CompareteurDom.fr

Les documents nécessaires pour la demande de permis de construire, sont :

- Devis Signé
- Questionnaire d'étude dûment complété et signé
- Déclaration préalable acceptée par la mairie ou Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)
- Les plans du projet (Vues en plan – Situation – Plan de masse – Coupes – Façades)
- Procès-Verbal de constat ou photo d'affichage du Permis de construire ou déclaration préalable.
Ainsi que tous les intervenants tels que :
- Entreprises – Contractants

Chaque intervenant (artisans, entreprises) doit établir un devis détaillé ou une facture, accompagnée de l'attestation d'assurance décennale valable à la date de la DOC.

Ces documents sont indispensables pour l'étude du projet et sont à nous retourner par mail à l'adresse indiquée ci-dessous : devis@compareteurdom.fr